

L'Industrie du Béton engagée avec l'Ademe dans l'amélioration des performances environnementales de ses sites de production

Le Guide pratique pour le diagnostic environnemental des sites de production de l'Industrie du Béton

Ce guide est le fruit d'un partenariat initié en 2002 entre l'Ademe, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le Cerib, Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton, avec le concours des industriels de la FIB, Fédération de l'Industrie du Béton. Il a pour objectif d'aider les entreprises à réaliser un premier diagnostic environnemental de leurs sites de production.

La méthodologie proposée dans ce guide permet d'évaluer les facteurs capables d'influencer favorablement les performances environnementales des sites de production et d'identifier les domaines critiques, sur lesquels les industriels peuvent agir, en listant les principales améliorations à mener dans le cadre d'un plan d'action

Trois étapes jalonnent cette méthode d'auto-diagnostic adaptée à l'Industrie du Béton :

- . Le diagnostic du site, où il convient de remplir un questionnaire, pour chacun des domaines d'amélioration abordés, comme la sensibilité des milieux avoisinants, les produits dangereux, l'eau, l'air et les odeurs, les déchets, le bruit, les vibrations, l'énergie ou la remise en état en fin d'exploitation.
- . Le bilan de la situation environnementale, où il convient de regrouper les niveaux de performance du site dans chaque domaine.
- . L'élaboration d'un plan d'action et suivi, qui comprend une recherche et une hiérarchisation des différentes améliorations envisageables et l'ordonnancement de ces améliorations pour la mise en place et le suivi d'un plan d'action. Le Bilan Carbone® pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les sites de production

L'Ademe et le Réseau CTI (Centres Techniques Industriels) dont fait partie le Cerib ont engagé une opération conjointe d'envergure. En application de l'accord-cadre signé en 2005 entre les deux organismes, 11 CTI vont réaliser 68 Bilan Carbone® dans différents secteurs industriels, dont celui du béton. Ils pourront ainsi associer leurs expertises pour sensibiliser les acteurs économiques à la problématique des émissions de gaz à effet de serre.

Le Bilan Carbone mis au point par l'Ademe est un outil comprenant notamment un logiciel qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre de toute activité industrielle ou tertiaire. Ses utilisateurs bénéficient de mises à jour régulières et d'un réseau d'échange. L'Ademe a d'ailleurs organisé une session spéciale de formation des CTI à la méthode, les centres, dont le Cerib apportant leur connaissance des entreprises et leurs compétences techniques.

Le Cerib s'est pleinement investi dans la démarche du Bilan Carbone[®], pour aider les industriels à s'y préparer. À ce jour, deux entreprises, se sont volontairement engagées dans cette évaluation de leur site.

Les résultats obtenus vont permettre d'analyser les différents postes d'émissions de gaz à effet de serre et d'ébaucher des solutions pour les réduire et pour mieux maîtriser les consommations énergétiques. Le résultat de ces actions aura aussi pour conséquences une réduction de la dépendance des entreprises vis-à-vis des combustibles fossiles.